



Klimakompatibilität vitem

(Fondation de prévoyance)

Caractérisation

vitem, fondation de prévoyance d'employés du domaine de la santé, du social ou de l'accueil de jour des enfants, a un volume d'investissement total d'environ CHF 1.2 milliards et peut être estimée comme faisant partie des Top 90 à 120 des caisses de pension en Suisse.

Politique en matière de durabilité/ESG

Les informations disponibles sur le [site Internet](#) ne font pas référence à une politique de durabilité ou à l'inclusion de critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement. Pourtant, dans le [Rapport de gestion 2019](#), vitem écrit que la question de la durabilité dans la gestion de fortune et de l'application des critères ESG demeure une préoccupation majeure pour le Conseil de fondation.

Pourtant, ensemble avec d'autres institutions de prévoyance (FIP, FP-Garages, FP-SVPH), vitem délègue la gestion des actifs et l'administration au [Centre Patronal](#). Toutes ces institutions investissent pour les actifs mobiliers en utilisant le même service au sein du Centre Patronal et les mêmes véhicules d'investissement. Par conséquent l'approche relative à l'investissement durable au niveau de la gestion du portefeuille est identique à toutes ces quatre caisses (Information du Centre Patronal à l'Alliance climatique, mai 2021).

Depuis automne 2020, le service du [Centre Patronal](#) suit une politique de durabilité. La nouvelle approche qui comprend aussi l'inclusion de critères ESG (environnementaux, sociaux, de gouvernance) dans le processus d'investissement est [présentée en quatre vidéos](#). En particulier, ce service entend [appliquer l'approche «Best in class»](#) dans la construction de ses portefeuilles de titres. Cela

signifie que les meilleures entreprises seront sélectionnées par secteur industriel. Le service du Centre Patronal déclare sa volonté de [favoriser les fonds de placements qui intègrent les critères de durabilité](#) tout en contrôlant que la volonté de les respecter soit réelle. De plus, le service [investit 3% de sa fortune dans des placements en microfinance](#) qui proposent des solutions de financement pour les petites structures dans les pays émergents.

Enfin, le service du Centre Patronal annonce dans une communication à l'Alliance climatique (novembre 2020) qu'il a débuté le processus de formaliser sa volonté d'intégrer des critères ESG en 2018 par un screening et par l'élaboration d'une charte en 2019. Il teste actuellement son implémentation et procède à un nouveau screening au 31.12.2019 avec, pour la première fois, un volet d'impact carbone.

Lors d'un échange avec l'Alliance climatique (mai 2021), le gestionnaire de la fortune de vitem et du FIP communique les nouveaux [Principes en matière d'investissement durable](#) de décembre 2020 du FIP qui formalisent l'utilisation de la sélection «Best in class» des titres «de facto» aussi pour vitem. En outre, il informe qu'il a mandaté [Lombard Odier](#) pour réaliser un screening ESG global de ses portefeuilles de titres. Le filtre pour ce screening des entreprises correspond au [système de notation ESG](#) interne de Lombard Odier, dont la base de données comprend également les émissions CO2 financées du Scope 1, 2 et 3. Les résultats sont de grande qualité. Agrégés au niveau des portefeuilles, ils seront utilisés comme point de départ pour une évolution ultérieure. Il est prévu d'inclure les conclusions dans le prochain rapport annuel 2020. En ce qui concerne les [Principes en matière d'investissement durable](#), ils seront amenés à évoluer, notamment sur

la base du rapport de Lombard Odier. Notamment, des aspects climatiques doivent être ajoutés, avec des objectifs crédibles et pragmatiques.

Commentaire de l'Alliance climatique

- Avec l'annonce de son approche «Best in class», basée sur les données d'entreprises de Lombard Odier, vitema, comme le FIP, a le potentiel d'évoluer vers l'amélioration de la notation ESG de ses placements.

Prise en compte des risques climatiques dans le cadre de la politique ESG, respect de l'expertise juridique de NKE

La prise en compte des risques climatiques dans le processus d'investissement fait partie de l'obligation fiduciaire de diligence selon l'expertise juridique du cabinet d'avocats NKE.

vitema ne dispose pas d'une stratégie publique pour aborder la question du changement climatique qui a un impact sur sa politique d'investissement.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Toutefois, avec l'annonce de son approche «Best in class» par le service du Centre Patronal, vitema a le potentiel de réduire les émissions de CO2 financées et de se conformer ainsi à son obligation fiduciaire de diligence.

Mesures prises pour décarboniser le portefeuille

vitema n'a pas encore publié de mesures explicites pour décarboniser le portefeuille mobilier.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Toutefois, avec l'annonce de son approche «Best in class» par le service du Centre Patronal, vitema a le potentiel de réduire les émissions de CO2 financées de manière considérable.

Adhésion à des associations de développement durable

vitema est membre de ETHOS.

Engagement effectif pour le climat et exercice du droit de vote à l'étranger (secteurs des énergies fossiles)

En tant que membre, en liaison avec le FIP, de l'ETHOS Engagement Pool International, il participe depuis en particulier depuis juin 2018 au programme d'engagement pluriannuel en cours, qui demande à 8 compagnies d'électricité européennes de se préparer à un avenir pauvre en carbone.

Dans ce contexte, il a envoyé un signal fort aux gouvernements et aux politiciens de tous les pays en signant le Global Investor Statement to Governments on Climate Change. Plus de 630 investisseurs mondiaux, y compris des

investisseurs institutionnels de premier plan, demandent que des mesures efficaces soient prises en temps utile pour mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat. Cette initiative est poursuivie aujourd'hui dans le cadre de la The Investor Agenda, une alliance mondiale qui vise à prendre le leadership dans les domaines de l'Investment, du Corporate Engagement, de l'Investor Disclosure et de la Policy Advocacy.

vitema avec le FIP est signataire de la Climate Action 100+, des grands investisseurs mondiaux, qui cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. Son plan est de «travailler avec les entreprises dans lesquelles nous investissons pour s'assurer qu'elles minimisent et publient les risques, et qu'elles maximisent les opportunités offertes par le changement climatique et la politique climatique».

Enfin, vitema avec le FIP est devenu signataire de l'Investor Decarbonization Initiative de ShareAction. Cette initiative d'engagement climatique vise à garantir que les entreprises utilisent 100 % d'énergie renouvelable, augmentent leur efficacité énergétique et passent à la mobilité électrique.

Commentaire de l'Alliance Climatique

- Actuellement, les effets d'un dialogue actif (engagement) avec les entreprises fossiles restent incertains. L'engagement devrait être basé sur des objectifs définis dans le cadre de la gestion des risques et en accord avec la trajectoire de 1,5°C. Une mesure d'impact et une révision périodiques de la stratégie de l'engagement devraient être effectuées, et les résultats en devraient être publiés de manière transparente. Si le modèle du business ne change pas, le désinvestissement est approprié pour des considérations de risque; cela devrait être signalé et publié sous la forme d'un engagement volontaire. En cas d'échec, une sous-pondération progressive de la société fossile dans le portefeuille et/ou des délais de sortie clairs devraient être définis et communiqués de manière transparente.

Aucun droit de vote n'est exercé dans les entreprises (fossiles) à l'étranger.

Mesure de l'empreinte CO2 ou du risque climatique financier avec analyse de scénarios

Avec l'examen susmentionné par Lombard Odier de ses portefeuilles, vitema a décidé de créer les bases pour une future sélection «Best in class» des titres.

Planification de mesures ultérieures de décarbonisation au niveau du portefeuille

vitema n'a pas annoncé d'intention de préparer un concept pour une trajectoire de décarbonisation compatible avec l'Accord de Paris.

- Par conséquent, il manque encore une véritable stratégie de décarbonisation du portefeuille ; un élément central devrait être la sortie des entreprises de combustibles fossiles qui ne sont pas passées à un modèle commercial durable axé sur les énergies renouvelables.



Conclusion

Au stade actuel, la volonté du gérant de la fortune de vitems, le service du Centre Patronal, d'appliquer l'approche «Best in class» et de favoriser les fonds et des titres qui intègrent les critères de durabilité n'a pas encore amené à une décarbonisation. Cependant, dès qu'une décarbonisation substantielle des portefeuilles de titres selon les critères du rating sera perceptible –

documentée par la mesure de l'empreinte carbone ou autrement prouvée – l'Alliance climatique changera la classification au moins en ORANGE.



Tendance 2018-2021:

Évaluation: beaucoup mieux

- Avec l'annonce de son approche «Best in class», vitems a le potentiel d'évoluer vers une voie de décarbonisation du portefeuille compatible avec l'Accord de Paris à l'avenir.
- Elle devrait faire en sorte que soient sélectionnés des fonds et des titres dont il est démontré qu'ils sont construits selon des critères ESG et de réduction du CO2 de grande portée.
- Dès qu'une décarbonisation substantielle des portefeuilles de titres selon les critères du rating sera perceptible – documentée par la mesure de l'empreinte carbone ou autrement prouvée – l'Alliance climatique changera la classification au moins en ORANGE.